

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRAN
COMMUNE DE TRÉBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

## L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS le TROIS du mois de NOVEMBRE

Le Conseil Municipal de la Commune de TRÉBEURDEN, dûment convoqué le 27 octobre 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON, CHARMENTRAY, HALNA, HOUSTLER, HUCHER, JEZEQUEL, LANGLAIS, LE BIHAN, LE GUEN, LE HENAFF-LE JEUNE, LE MASSON, LE PENVEN, LE PROVOST, MAILLAUD, MAINAGE, MONFORT, PIROT, RAMEAU, SCHAEFFER-MORIN, TOPART, VELLA.

Procurations : BILLIOU à HALNA, BOYER à MAINAGE, GAUTIER à LE PROVOST, JULIENNE à BOIRON, LE COZ à VELLA, MULLER à SCHAEFFER-MORIN

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

### D2023-92 AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté en date du 07 mars 2022, le Président de Lannion-Trégor Communauté a prescrit la modification n°1 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune.

Cette modification porte sur les objets suivants :

- Evolution du règlement graphique
  - Mise en conformité avec les jugements de la cour administrative d'appel de Nantes
  - Correction d'erreur matérielle notamment concernant le zonage de la parcelle cadastrée AM 1366
  - Mise à jour de la liste des emplacements réservés (suppression, création).
- Evolution du règlement écrit
  - Mise en conformité avec les arrêts de la cour administrative d'appel de Nantes
  - Evolution des règles relatives notamment à l'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives, les hauteurs et les toitures des constructions, les règles relatives aux clôtures ainsi que les créations de cellules commerciales.
- Evolution de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation de Traou-Meur afin de permettre la réalisation de projets dans le respect des orientations du PADD.
- Evolution du rapport de présentation dans le but d'intégrer les évolutions indiquées ci-dessus.

Dans ce cadre, une enquête publique est ouverte du 10 octobre au 11 novembre 2023, et madame le Maire propose au Conseil Municipal d'émettre un avis sur la modification projetée.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Vu l'arrêté du 07 mars 2022 prescrivant la modification de droit commun n°1 du Plan local d'urbanisme (PLU)

Vu l'arrêté du 07 septembre 2023 portant organisation de l'enquête publique,

**CONSIDERANT** la nécessité de procéder à la mise à jour du document et de préciser certains points du règlement pour permettre d'en clarifier les contenus au regard des orientations du PADD,

- **EMET un avis favorable** sur le projet de modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de TREBEURDEN.

Pour copie conforme,  
Le Maire, Bénédicte BOIRON



Le secrétaire de séance,  
Michelle LE HENAFF

